

ÉLECTION MUNICIPALE 2021
Formulaire de recrutement du personnel électoral
*scrutateur(trice), secrétaire de bureau de vote, membre de
la table de vérification de l'identité de l'électeur et substitut, préposé(e) aux mesures sanitaires*

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR / POSTULANT

Nom: _____ Prénom : _____

Adresse: _____ Ville : _____

Code postal: _____ N.A.S. : _____

Date de naissance : ____ (JOUR) ____ (MOIS) ____ (AN)

Tél. (jour): () _____ Tél. (soir) : () _____

Courriel : _____

Les informations recueillies sont strictement confidentielles et seront utilisées uniquement aux fins de l'embauche du personnel électoral.

Disponibilités :	
2 novembre 2021 (Vote au bureau de la présidente d'élection)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7 novembre 2021 (Jour du scrutin)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
31 octobre 2021 (Vote par anticipation)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Vous devrez assister à une formation rémunérée trois semaines précédant le jour du scrutin du 7 novembre 2021.</i>	
EXPÉRIENCES DE TRAVAIL LORS D'ÉLECTIONS PRÉCÉDENTES	
ÉLECTION MUNICIPALE	
Année :	Fonction :

Préférences de poste

Si vous avez des préférences, veuillez nous indiquer les postes pour lesquels vous désirez postuler.

Choix 1 : _____

Choix 2 : _____

Choix 3 : _____

Commentaires :

--

Le formulaire complété doit être transmis par courriel à greffier@opark.ca ou par télécopieur au (450) 467-8260 ou acheminé à la réception de l'hôtel de ville au 601, chemin Ozias-Leduc, Otterburn Park (Québec) J3H 2M6. Pour information : 450-536-0303 poste 399

Veuillez prendre note qu'un membre du personnel électoral ne peut se livrer à une activité partisane les jours prévus pour l'exercice de ses fonctions.

Si je suis engagé(e), je comprends que je serai payé(e) selon les tarifs de rémunération en vigueur.

Date _____

Signature _____

<p>Protocole sanitaire – Personnel électoral : Les mesures sanitaires en vigueur au moment des élections devront être respectées dans tous les bureaux de vote (port du masque ou du couvre-visage, distanciation physique, désinfection des mains). Tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité de l'ensemble des personnes présentes dans les bureaux de vote.</p>
--